

Le Comité des Professionnels de Recours en Soins de Support au CHU de Besançon

“ C.PRESS ”

Janvier 2008

Le contexte

Le Plan Cancer, mesure 42,
insiste sur la nécessité d' « accroître les
possibilités pour le patient de bénéficier de
soins de support » à toutes les phases de la
maladie

Le cadre législatif (1)

- Plan Cancer 2003-2007, mesure 42
- Rapport de la DHOS sur les soins de support dans le cadre du plan cancer (juin 2004)
- Circulaire DHOS/SDO/2005/101 du 22.02.2005 relative à l'organisation des soins de support en cancérologie
- Rapport du groupe de travail de l'INCA « guide pratique pour la mise en place et l'évaluation des soins de support »; travail en cours

Le cadre législatif (2)

- Circulaire DHOS de juin 2004 relative à la mise en place de la démarche palliative en établissements
- Plan 2007-2011 sur l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques
- Plan 2006-2010 sur l'amélioration de la prise en charge de la douleur

Que sont les soins de support (1)

- **Les soins de supports sont** définis comme l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie chronique grave conjointement au traitement spécifique lorsqu'il y en a.
- Ils supposent une approche globale, médico-psycho-sociale de la personne malade ; et une prise en compte des besoins de son entourage ; et ce quelque soit le lieu de soin.
- Ils participent à l'objectif d'assurer la meilleure qualité de vie possible à la personne malade tout au long de la maladie chronique grave.

Que sont les soins de support (2)

En pratique, les soins de support répondent principalement au besoin de prise en compte de : la douleur ; la fatigue ; les autres symptômes physiques, en particulier les troubles digestifs, respiratoires, génito-urinaires ; les problèmes nutritionnels ; les problèmes odontologiques ; les troubles moteurs et les handicaps ; les difficultés sociales ; la souffrance psychique ; les perturbations de l'image corporelle ; l'accompagnement de fin de vie...

Les professionnels qui réalisent des soins de support sont : (1)

- **Les professionnels de santé « habituels »**,
qui s'investissent à la fois dans le traitement spécifique de la
maladie grave et dans les soins de support

...le médecin oncologue qui adapte un traitement antalgique,
l'infirmière qui évalue les symptômes inconfortables, le cadre
infirmier qui organise la prise en charge globale des patients...

Les professionnels

qui réalisent des soins de support sont : (2)

- **Les professionnels de recours:**

- Les professionnels qui, à l'intérieur des services réalisant les traitements spécifiques du cancer ou de la maladie grave, consacrent toute leur activité à la pratique des soins de support : psychologues, assistants sociaux, diététiciens, kinésithérapeutes, infirmière esthéticienne ...
- Les professionnels et équipes pratiquant les soins de support et intervenant en transversalité sur sollicitation des professionnels de santé habituels : évaluation et traitement de la douleur ; soins palliatifs ; psychiatrie ; réadaptation fonctionnelle ; gériatrie; orthophonie ...

...Comprendre ce que sont les soins de support...

Ce n'est pas une nouvelle spécialité...

C'est un **concept organisationnel**, dont l'enjeu est l'amélioration de la qualité de vie de la personne malade.

Les moyens pour y parvenir sont les suivants:

- Améliorer l'évaluation et l'analyse des besoins
- Améliorer la prise en compte globale de la personne malade
- Renforcer, organiser l'interdisciplinarité, la transversalité, les collaborations entre professionnels

**Le Comité des Professionnels de
Recours en Soins de Support
au CHU de Besançon**

“ C.PRESS ”

Le Comité a pour objets de...

- Représenter les professionnels et équipes de recours en soins de support et informer de leur missions et actions
- Favoriser leur rencontre, leur collaboration, et leur organisation
- Soutenir la dynamique de transversalité et interdisciplinarité dans la collaboration avec les professionnels de santé « habituels » prenant en charge la personne malade
- Prendre en compte les besoins des usagers de la santé

Champ d'action du Comité

- **Où?** - Le Comité se constitue au niveau du chu ,
 - De fait, il prendra en compte dans ses actions l'indispensable articulation avec les professionnels du domicile et des autres établissements de santé du territoire.
- **Quelles pathologies?**
 - Avant tout le champ de la cancérologie,
 - Néanmoins, toutes les pathologies chroniques graves nécessitant des soins de support sont concernées.

Composition du Comité (1)

- **Les membres actifs:**

Le Comité se compose de représentants des professionnels de recours en soins de support du CHUB.

Chaque équipe est représentée par 1 à 3 de ses membres, élu(s) ou nommé(s) par l'équipe.

...

Composition du Comité (2)

- ...Les membres actifs:

- **CETD**: Dr Piccand, Dr Tiberghien(s)
- **Centre de soins palliatifs** : Dr Besset, Dr Becoulet(s)
- **Service de psychiatrie**: Dr Nezelof, Dr Talon (s), Dr Bechetoille(s)
- **Collège des psychologues hospitaliers**: Mme Huraut, Mme Weibel, Mme Pinault(s)
- **Service social**: Mme Billard, Mme Poyart, Mme Dali(s), Mme Touret(s)
- **Service de médecine physique et de réadaptation**: Pr Parratte

...

(s) suppléant

Composition du Comité (3)

- ...Les membres actifs:

- **Service diététique:** Mme Lancrenon, Mme Lombarte(s)
- **Équipe de kinésithérapie et ergothérapie:** Mme Jusot, Mr Fleuriot, Mme Bondonnat(s), Mme Philippe(s)
- **Infirmière esthéticienne:** Mme Angrisani
- **Équipe mobile de gériatrie:** Dr Clerson, Mme Schwartzmann(s)
- **UTEP:** Mme Kavan, Mme Philippe, Dr Combes(s), Dr Zimmermann(s)
- **Équipe de rééducation de la phonation et déglutition :**
Mme Demoly

Composition du Comité (3)

- **Les partenaires:**

- **Un membre de l'équipe de direction du CHUB** : Mr Flammariou
- **Trois membres du 3C** : Pr Rohrlich, Mr Bacon, Mme Potier
- **Trois à cinq représentants des associations de patients ou usagers de la santé** : Mme Migard (Vivre comme avant) , Mme Martin (La ligue contre le cancer), Mr Billod-Laillet (Le liseron), Mr Gazziero (Les portes bleues)

Composition du Comité (4)

- **La cellule opérationnelle :**

- **Coordinateur** : Dr Besset

- **Coordinateur adjoint** : Dr Piccand

- **Secrétaire** : Mme Weibel

- Sont éligibles les membres du Comité. La cellule opérationnelle est élue pour un an. Ses membres sont rééligibles 2 fois.
- La cellule opérationnelle coordonne la mise en œuvre des décisions prises par le comité

Quelques axes de travail...

Améliorer l'organisation des soins de support

